

CANADA
VILLE DE WARWICK
MRC D'ARTHABASKA
PROVINCE DE QUÉBEC

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ET LE PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS dûment
convoquée du conseil de la Ville de Warwick tenue le 14 décembre 2015, à
dix-neuf heures trente à l'hôtel de ville, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Charles Martel,
Noëlla Comtois,
Stéphane Hamel,

Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

tous formant quorum sous la présidence de monsieur Diego Scalzo, maire,
madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi
présente.

AVIS DE CONVOCATION

Monsieur le maire,

Diego Scalzo,

Madame la conseillère,
Messieurs les conseillers,

Noëlla Comtois,
Charles Martel,
Stéphane Hamel,
Pascal Lambert,
Martin Vaudreuil,
Étienne Bergeron,

AVIS SPÉCIAL, vous est donné par la soussignée, madame Lise Lemieux,
directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'une séance sur le budget et le
programme des dépenses en immobilisations du conseil de cette Ville est
convoquée par les présentes par moi, pour être tenue au lieu ordinaire des
séances du conseil à 19 h 30, le 14^e jour du mois de décembre 2015, et qu'il y
sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Moment de recueillement;
2. Présences;
3. Présentation des prévisions budgétaires 2016;
4. Adoption/Budget du fonds d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016;
5. Adoption/Programme des dépenses en immobilisations des années 2016 – 2017 – 2018;
6. Adoption/Règlement numéro 205-2015 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2016;
7. Adoption/Règlement numéro 206-2015 fixant la tarification pour l'exercice 2016;
8. Période de questions;
9. Levée de la séance.

Original signé par
Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

**ADOPTION/BUDGET DU FONDS D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE SE
TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016 :**

2015-12-01BG Il est proposé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le budget du fonds d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 soit adopté tel que présenté ci-dessous :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
FONDS D'ADMINISTRATION

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2016

REVENUS :

▪ Taxes	5 172 069 \$
▪ Paiement tenant lieu de taxes	160 030
▪ Transferts, subvention gouv. et autres	582 594
▪ Services rendus	300 152
▪ Impositions de droits	361 000
▪ Amendes et pénalités	22 000
▪ Intérêts	33 070
▪ Autres revenus	63 766
	<hr/>
TOTAL	6 694 681 \$
	<hr/> <hr/>

CHARGES :

▪ Administration générale	947 826 \$
▪ Sécurité publique	1 168 413
▪ Transport	1 188 892
▪ Hygiène du milieu	1 266 520
▪ Urbanisme et mise en valeur du territoire	494 180
▪ Loisirs et culture	861 814
▪ Frais de financement	76 019
▪ Remboursement en capital	228 920
	<hr/>
SOUS-TOTAL	6 232 584 \$
	<hr/> <hr/>

▪ Activités d'investissement	418 597 \$
▪ Affectation fonds réservés carrières et sablières	178 500
▪ Affectation surplus	(135 000)
	<hr/>

TOTAL 6 694 681 \$

QUE le budget soit publié dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet.

Adoptée.

**ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES
2016 – 2017 – 2018 :**

2015-12-02BG Il est proposé par la conseillère madame Noëlla Comtois et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE ce conseil adopte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016 – 2017 – 2018, tel que décrit ci-dessous :

**ADOPTION/PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DES ANNÉES
2016 – 2017 – 2018 : (SUITE)**

2016

Administration	26 500 \$
Voirie	56 000
Parcs et terrains de jeux	269 982
Sécurité publique	46 115
Loisirs et culture.....	12 500
Bâtiment.....	7 500

2017

Pavillon Baril	400 000 \$
Jardins Baril	150 000

2018

Transport	400 000 \$
-----------------	------------

TOTAL 1 368 597 \$

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 205-2015 FIXANT LES TAUX DE TAXES POUR
L'EXERCICE 2016 :**

2015-12-03BG Il est proposé par le conseiller monsieur Étienne Bergeron, appuyé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 205-2015 fixant les taux de taxes pour l'exercice 2016.

Adoptée.

**ADOPTION/RÈGLEMENT NUMÉRO 206-2015 FIXANT LA TARIFICATION POUR
L'EXERCICE 2016 :**

2015-12-04BG Il est proposé par le conseiller monsieur Pascal Lambert, appuyé par le conseiller monsieur Stéphane Hamel et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement numéro 206-2015 fixant la tarification pour l'exercice 2016.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune.

LEVÉE DE LA SÉANCE :

2015-12-05BG À dix-neuf heures cinquante-trois, il est proposé par le conseiller monsieur Martin Vaudreuil et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Adoptée.

Diego Scalzo, maire
Président

Lise Lemieux, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière